

CAL  
EA925  
C12  
#63/avr.'83  
DOCS

# Canada d'aujourd'hui

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E  
  
3 5036 01029831 6



*Téledétection : photographie aérienne en "fausses couleurs" prise dans la région des Prairies. Page 11.*

---

Les grands chantiers forestiers

---

Art : Christopher Pratt

---

Téledétection aérospatiale

---

Société : les structures du chômage

---



Trimestriel, Numéro 63, Avril 1983

# Canada d'aujourd'hui

## Sommaire

Jacques Cartier	2
Gens de la forêt	3
Christopher Pratt	5
Ambulances de l'air	6
Journal	7
Téledétection aérospatiale	11
Élections provinciales	13
La crise de l'emploi	14
Le Canada vu par ses artistes	16

Canada d'aujourd'hui  
18 rue Vignon, 75009 Paris.

Organe d'information des ambassades du Canada  
Numéro 63. Avril 1983. Dix-septième année.

Directeur : Jacques Bilodeau.  
Rédacteur en chef : Francis Curtil.  
Graphisme : Michel Tourtois.

Le service de Canada d'aujourd'hui peut être fait gracieusement, sur demande. Nos lecteurs sont priés de signaler leurs changements d'adresse (avec code postal) ; joindre la dernière étiquette d'expédition.

Photos. *Parcs Canada, district de Gaspésie ; Office national du film ; Moore (Toronto) ; Ministère de la santé de l'Ontario ; Rémy (Paris) ; Éditions du Seuil ; Ulf Andersen (Seuil) ; Antenne 2 ; Centre culturel canadien, Paris ; Yvan Boulerice ; Daniel Dion ; Centre canadien de téledétection ; Société canadienne des postes.*

## A la mémoire de Jacques Cartier

**L**e Canada et la France célèbreront ensemble l'année prochaine le quatre cent cinquantième anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier. En juillet 1534, en effet, Cartier jetait l'ancre à Gaspé et prenait possession du territoire, au nom du roi de France, en y dressant une grande croix de bois. Il allait être le premier explorateur à remonter le Saint-Laurent. Il avait quitté Saint-Malo trois mois plus tôt, sur l'ordre de François I<sup>er</sup>, à la recherche du « royaume des terres neuves où l'on dit qu'il doit se trouver une grande quantité d'or et autres riches choses ».

Un monument inauguré l'année dernière commémore la découverte du pays par le capitaine malouin et rappelle sa première rencontre avec les habitants du Nouveau-Monde, les Amérindiens. Oeuvre des sculpteurs Bourgault-Legros, de Saint-Jean-Port-Joli, le monument est composé de six stèles de fonte de plus de quatre mètres de hauteur ornées de bas-reliefs (1). Des transcriptions de textes historiques sont gravées sur la face interne des stèles.

Les formes, qui font penser à de grands menhirs fichés en terre, dont on ne sait si elles entrent dans le sol où si elles en sortent et rappellent les gros galets polis par la mer et le temps que l'on trouve en abondance dans les baies gaspésiennes, sont simples et autonomes, de facture contemporaine. Elles s'animent une à une à mesure que l'on marche, le spectateur en mouvement visuali-



sant les éléments de la sculpture en une nouvelle disposition qui structure autrement l'ensemble.

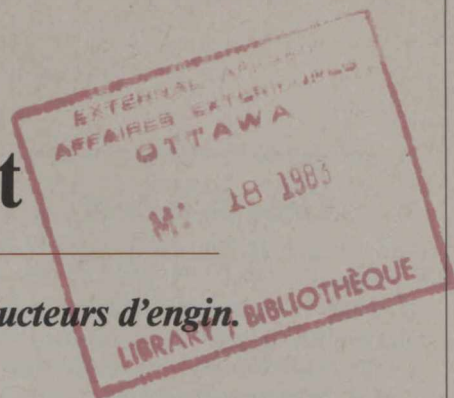
Trois stèles racontent l'histoire et trois stèles représentent les hommes : Jacques Cartier le dos à la mer, et les Indiens le dos à la terre qui observent l'étranger et vont à sa rencontre. Les reliefs, de touche expressionniste, fixent dans le métal des images que les artistes ont voulues les plus authentiques possibles.

Le monument, qui domine la baie de Gaspé, s'insère d'une façon harmonieuse dans le paysage : les lignes des stèles suivent la courbure des collines et reflètent le mouvement des vagues. Pierre Bourgault a montré qu'il était possible de réussir une synthèse difficile : celle d'un monument historique d'inspiration traditionnelle et celle d'une œuvre d'art moderne intégrée à l'environnement. ■

1. Le monument signé collectivement Bourgault-Legros est dû à Pierre Bourgault-Legros ; les bas-reliefs ont été dessinés par Jean-Julien Bourgault-Legros et exécutés par Gil Bourgault-Legros. Saint-Jean-Port-Joli, village du bas Saint-Laurent, est un centre de l'artisanat québécois.

# Gens de la forêt

*Les grands chantiers d'abattage, domaine des conducteurs d'engin.*



**A**vant d'ouvrir un chantier d'exploitation forestière, il faut procéder à une étude soignée pour déterminer les quantités de bois marchand qui seront disponibles et les conditions du terrain. C'est ce qu'on appelle estimer une zone boisée.

L'"estimateur" parcourt la forêt, selon des itinéraires établis d'avance, muni d'une boussole d'arpenteur, d'un mètre et d'un niveau à lunette qui lui permettent d'établir des croquis et d'apprécier les différences de niveau du terrain. Il prélève des échantillons au moyen desquels il recueille des renseignements sur les arbres. Le nombre des arbres est déterminé, le diamètre en est mesuré avec un compas et un mètre ruban, la hauteur au moyen d'un clinomètre. Un échantillon du tronc permet d'évaluer l'âge de l'arbre. Des tables servent ensuite à calculer les quantités de bois marchand disponibles. Grâce au travail préparatoire de l'estimateur, l'entreprise d'abattage sait où et quand ouvrir le chantier. Bien sûr, il faut aimer marcher en forêt, faire beaucoup de raquette l'hiver, n'avoir pas peur d'affronter les mouches et les moustiques l'été. Pour ceux qui aiment la nature, il est difficile de trouver une activité où l'on soit plus près d'elle.

Il y a bien de la différence entre diriger un atelier en usine et diriger un chantier en plein bois. Le directeur de chantier forestier organise et surveille les activités sur le site d'abattage soit pour le compte de l'administration fédérale ou provinciale, si la forêt est terre publique, soit pour le compte de propriétaires privés (1). Son rôle consiste à faire respecter le planning de production tout en s'assurant que l'abattage est de qualité et, quand il ne peut pas mener à bien cette double tâche, à identifier les obstacles qui s'y opposent et à les surmonter. Cet homme de terrain doit donc être aussi fin diplomate que bon technicien et savoir qu'une bonne partie de son temps sera occupée à des discussions avec les orga-

1. La plupart des terres forestières canadiennes sont publiques (7 % seulement sont propriété privée).



Une chargeuse munie d'un grappin dépose une bille sur un camion grumier.

nismes administratifs et les représentants syndicaux.

Les inspecteurs de chantier vérifient, quant à eux, que les règles de sécurité sont bien observées. Ils examinent aussi les arbres sur pied pour s'assurer qu'ils ne sont ni brisés, ni endommagés, mais l'essentiel de leur travail porte sur la prévention et sur la lutte contre les incendies.

Pour être efficaces et sûrs, l'abattage et le débardage des arbres demandent un travail d'équipe. Les méthodes diffèrent suivant l'importance des chantiers et suivant leur implantation régionale. On a souvent recours, pour l'abattage, à la tronçonneuse maniée par des bûcherons qui, ensuite, ébranchent l'arbre et le débitent en billes. Ces hommes passent la semaine en forêt et retournent chez eux à chaque week-end. Les plus expérimentés coupent, quand la journée est bonne, de cent cinquante à deux cents arbres par jour. Ils sont suivis du mesureur de billes qui calcule, à l'aide d'instruments de mesure et d'une table de conversion, les quantités de bois marchand produites par l'abattage. Parfois, le "mesurage" est effectué dans la forêt même, pour choisir

parmi les bois ceux qui sont destinés à être transformés en pâte et papier, en bois de construction ou en feuilles de placage. L'état de l'arbre, sa hauteur et son espèce sont ensuite enregistrés.

Partout où il s'agit de couper de petits conifères destinés à la fabrication de la pâte à papier, c'est-à-dire dans tout l'est du Canada, de puissants moyens mécaniques sont mis en œuvre sur de grands chantiers. De plus en plus, les classiques bûcherons se transforment en conducteurs d'engin. Une machine, conduite par un ouvrier qualifié, abat l'arbre, l'ébranche et le tronçonne en billes prêtes à être évacuées. L'arbre est saisi par un grappin mécanique pendant qu'une cisaille le coupe à la base. L'ouvrier tire sur un levier : le grappin soulève l'arbre et l'introduit dans une seconde machine qui l'ébranche et le tronçonne en billes de la longueur voulue. Il ne reste plus qu'à amener le bois au point de chargement, chemin ou clairière.

C'est alors le débardeur qui entre en scène. Il conduit un tracteur sur roues armé d'un grappin mécanique qui prend

## Gens de la forêt

les billes et les transporte au point où elles seront chargées sur les camions. On appelle cela "débarder" les billes. Quelquefois, le tracteur est équipé, non d'un grappin, mais d'une élingue, câble d'acier formant nœud coulant que le débardeur passe autour de la bille.

Quand les billes arrivent à la clairière ou au chemin, il n'y a plus qu'à les conduire à leur destination finale, usine de pâte à papier, scierie ou usine de contreplaqué ou panneaux. Le chargement est l'affaire du grutier. Celui-ci manœuvre la grue qui soulève les billes et les dépose sur le plateau d'un camion. Lorsque le bois, destiné à la fabrication du papier, doit être réduit en copeaux, il arrive assez souvent qu'on effectue cette opération sur le site même au moyen d'une déchiqueteuse automatique. Les billes ébranchées sont alors placées par le débardeur à une extrémité de la machine, puis un défibreur se sert de leviers et de manettes pour les diriger dans l'appareil qui réduira le bois en copeaux. Ceux-ci seront acheminés jusqu'au camion au moyen d'une glissière.

A tous ces hommes, techniciens ou ouvriers qualifiés qui travaillent sur le terrain, il faut ajouter le garde forestier, fonctionnaire fédéral ou provincial chargé de la surveillance dans un secteur donné. Il patrouille à pied, en camion, ou l'hiver en motoneige, décelant les feux de forêt ou toute autre anomalie pour donner immédiatement l'alerte, s'assurant que les campeurs ne détériorent pas

*L'abattage des petits conifères destinés à la pâte à papier s'apparente au moissonnage.*



*Les billes sont arrimées à la remorque à l'aide de chaînes à crampons.*

la nature et n'enfreignent pas les règlements de sécurité, faisant respecter la réglementation de la chasse et de la pêche. Il lui arrive aussi de recueillir des données sur le débit des rivières et le niveau des eaux, d'enregistrer l'humidité du sol ou le volume des précipitations. Il prépare enfin des croquis indiquant par exemple les espèces d'arbres qui peuplent la région, l'étendue des zones brûlées ou déboisées, le taux de mortalité des arbustes.

Le secteur forestier occupe encore des gestionnaires, des chercheurs, des ingénieurs qui ont pour mission de veiller au renouvellement de la forêt et à sa protection. On admet que la forêt canadienne procure 1 million d'emplois di-

rects ou indirects. A titre de créateur d'emplois dans le secteur des ressources primaires, le secteur se classe premier ou second dans près des deux tiers de la région de l'Atlantique (2), dans la majeure partie du Québec et dans tout l'Ontario. En Colombie-Britannique, il vient en premier dans toutes les régions économiques de la province, sauf deux où il se classe second.

Le gouvernement canadien estime que le secteur forestier offre des possibilités de création d'emploi pour cent mille travailleurs et il a lancé, en octobre 1981, un programme visant à créer quelque huit mille emplois en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec. Se fondant sur un ensemble de critères économiques, sociaux et écologiques, il met en relief l'intérêt qu'il y a pour le pays à développer les investissements dans ce secteur. Ceux-ci devraient être orientés davantage vers l'aménagement de la forêt et non pas seulement vers l'exploitation des ressources. Au cours des dernières années, il s'est efforcé d'intensifier ses efforts pour stimuler, avec l'aide des provinces, un secteur qu'il considère comme l'un des moteurs de l'économie canadienne (3). ■

2. Région de l'Atlantique : Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Ile-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve.

3. Les produits du bois interviennent pour le septième de tous les produits manufacturés au Canada. Cette proportion atteint 30 % au Nouveau-Brunswick et 50 % en Colombie-Britannique. En 1981, la valeur des livraisons a été de 23 milliards de dollars canadiens ; celle des exportations de 13 milliards de dollars.

# Christopher Pratt

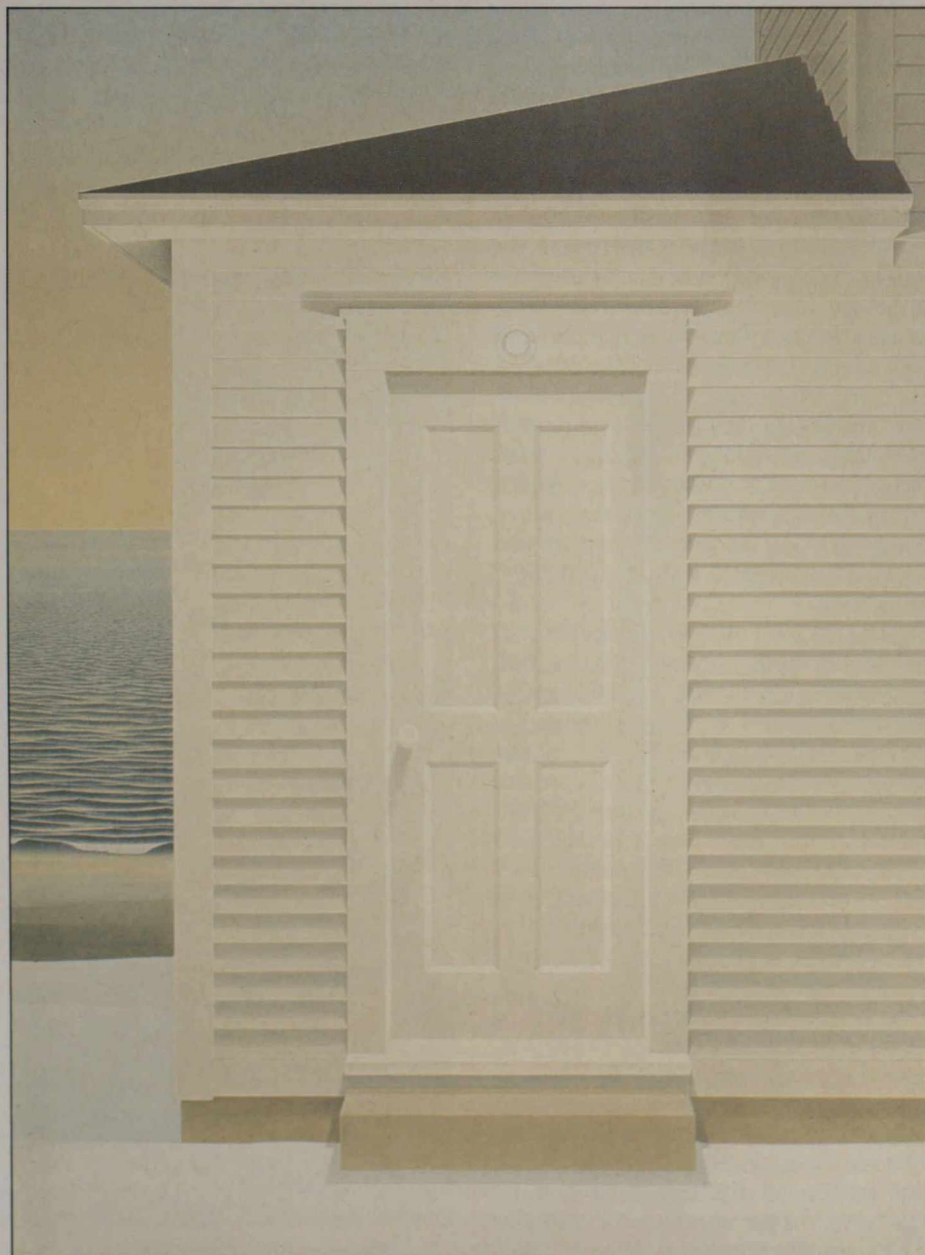
## *La solitude et le silence.*

**C**hristopher Pratt vit à Terre-Neuve, où il est né. Il peint les maisons faites en lattes de bois de son île natale, la mer, un phare, des bateaux nets comme des maquettes, le ciel dans une lumière froide, pâle et voilée. Son inspiration, il la tire tout entière du cadre familial où il coule sa vie depuis son enfance. Appartenant à l'école dite réaliste, épris de perfection, précis, minutieux dans le moindre détail, il est classique par son goût de l'ordre et l'importance qu'il attache au métier. Pourtant, ce serait à la fois le limiter et le méconnaître que vouloir l'enserrer dans le réalisme ou de cataloguer son œuvre comme "régionale". Si la réalité qu'il décrit est la traduction en images des paysages de Terre-Neuve, elle atteint l'universel et prend valeur d'archétype. Ce que peint Pratt, c'est moins une maison particulière, qui fait face ou tourne le dos à la mer, qu'une maison éternelle, dans son unité dépouillée de tout accessoire anecdotique, une image qui renvoie à l'idée même de maison au bord de l'océan (1).

Dans son apparente limpidité, cette œuvre austère est profondément ambivalente : repliée sur elle-même et ouvrant sur des horizons sans fin, transparente et secrète, calme et sourdement angoissée. Le silence et la solitude dominent la vision du peintre. Les maisons sont inhabitées, les portes sont closes, les fenêtres sont aveugles ou donnent sur le lointain du ciel et de la mer. Tout est propre, banal, astiqué, immuable. Des habitations qui paraissent méticuleusement préparées, aménagées, ordonnées pour recevoir des hommes qui n'y viendront jamais, dressent devant la mer leur masse impeccable et figée. De cet ordre, de ce calme, de ce silence naît cependant une impression curieuse de mystère, parfois de malaise, en tout cas d'interrogation, comme dans *Dresser and Dark Window*, où un effet de miroir renvoie à l'image du fond de la pièce, laissant apparaître une porte aveugle : qu'y a-t-il de l'autre côté ?

La passion de l'ordre de Christopher Pratt se retrouve dans la composition très équilibrée de ses tableaux : chaque élément est conçu pour jouer un rôle étudié avec soin, dans l'ensemble et par rapport aux autres éléments ; les plans horizontaux et verticaux obéissent à un balancement rigoureux. Il faut se souvenir qu'Alex Colville a été le professeur de Pratt.

Porch Light, huile sur panneau, 1972.



Quand Christopher Pratt peint des objets – maisons, bateaux, phares – il donne au particulier la dimension de l'universel. Quand il peint les éléments – la mer, le ciel – il découvre la structure du réel qui devient abstraite. Trois belles sérigraphies, *Ice*, *Strait of Belle Isle* et *Labrador Current* ne laissent plus voir que l'espace gris pâle du ciel, qui occupe les deux tiers du tableau, rejoignant les grandes bandes horizontales de la mer.

Les images de Christopher Pratt révèlent sa longue intimité avec l'Océan, présent partout dans son œuvre et qui invite bien plus à la méditation qu'à la détente : il s'est gravé dans la conscience du peintre comme le cri des goélands à la tombée de la nuit. ■

1. Une exposition Christopher Pratt (huit tableaux, seize sérigraphies, cinq dessins) est présentée cette année à Londres, Paris, Bruxelles et Dublin.

# Les ambulances de l'air

## *La desserte médicale du Nord.*

**L**es habitants du Moyen-Nord Canadien ou de ses abords vivent pour la plupart dans de petites agglomérations très éloignées les unes des autres. Ici, la population est peu dense, les espaces immenses. En matière de protection sanitaire, il était impératif de supprimer les "déserts" qui existent entre les lieux où vivent les gens et les hôpitaux situés plus au sud ou dans les villes de quelque importance implantées dans ces vastes espaces. Ainsi, le gouvernement provincial de l'Ontario a organisé et pris à sa charge un service de transport médical aérien qui a été étendu à tout le nord de la province.

La population ontarienne est massée dans le sud, sur une étroite péninsule s'étendant de la frontière des États-Unis au Bouclier canadien et circonscrite par le Saint-Laurent et son affluent, l'Outaouais, les lacs Ontario et Érié, le bord du lac Huron et la baie Géorgienne. Cette région est de surcroît la principale région industrielle du Canada et, partant, la plus riche. Au-delà, c'est le socle cristallin du Bouclier, au climat beaucoup plus rude, riche de forêts et de minerais, où vit une population clairsemée occupée surtout à l'exploitation minière, forestière ou agricole.

C'est en 1977 que l'Ontario créa un service aérien de transport des malades, en mettant en service un hélicoptère équipé à cet effet et basé à Toronto. En 1981, il étendait le secours médical par voie aérienne à tout le nord de la province, à partir des bases de Sudbury, Thunder-Bay, Timmins et Sioux-Lookout.

Deux hélicoptères et deux avions desservent maintenant le nord-ouest et le nord-est de la province, acheminant vers les hôpitaux spécialisés malades, accidentés, enfants prématurés. On sait qu'une intervention médicale précoce ne réduit pas seulement les handicaps, mais la durée des séjours en hôpital. Les quatre appareils affrétés par le ministère ontarien de la Santé, qui en partage les frais avec le ministère ontarien du Nord, sont en service dix heures par jour. Ils sont dotés d'un équipement complet pour répondre aux urgences médicales.

Les équipes soignantes qui travaillent à bord de ces ambulances aériennes ont suivi une formation spéciale, portant notamment sur les techniques de transport des malades et les méthodes de survie dans le Nord. Cette formation dure deux ans, auxquels s'ajoute une année de stage dans des services de traumatologie, de neurologie, de cardiologie ou de soins périnataux. Au cours du vol, le personnel peut communiquer à la fois avec le médecin traitant et le médecin qui aura la responsabilité du malade à l'hôpital de destination. Les infirmiers ont légalement le droit d'intervenir sur le plan médical, sous la responsabilité du médecin avec lequel ils sont en liaison constante

grâce aux systèmes de communication spécialisés dont sont équipés les appareils, ce qui accroît les chances de survie des patients durant le transport.

Expérience faite, on estime que les avantages d'un service aérien d'ambulance dans le nord ontarien par rapport au transport par route sont « manifestes » ou « très marqués » pour les deux tiers des malades transportés et « équivalents » pour un tiers. D'une manière générale, on relève que les ambulances aériennes accroissent de 48 p. 100 le taux de survie des enfants en danger. Or la moitié des malades transportés depuis la mise en service des appareils ont été des prématurés. ■



*Le biturbopropulseur Beechcraft de Sioux-Lookout, aménagé en ambulance, accueille un malade.*

# journal

## SOCIÉTÉ

■ **Jeunesse.** Le Centre Terry-Fox de la jeunesse canadienne a été inauguré en octobre dernier à Ottawa. Il pourra accueillir chaque année trois mille cinq cents adolescents pour des stages d'une semaine au cours desquels ils se familiariseront avec les institutions publiques, judiciaires et culturelles du Canada. Les stages comprendront des discussions, des conférences, des présentations audiovisuelles et des visites d'institutions et de grands établissements publics. Le Centre porte le nom de Terry Fox, devenu au Canada un symbole de courage. Atteint d'un cancer, amputé d'une jambe, Fox avait entrepris à vingt-deux ans, en 1980, la traversée du Canada à la marche. Parti de Terre-Neuve, il dut abandonner à Thunder-Bay, dans l'ouest de l'Ontario, après avoir



Terry Fox.

parcouru cinq mille kilomètres. Grâce à l'immense popularité que lui valut son "marathon de l'espoir", il contribua à recueillir 24,7 millions de dollars canadiens (126 millions de francs français). Terry Fox mourut en 1981. Les fonds recueillis sont destinés à des programmes en faveur de la jeunesse et à la recherche médicale sur le cancer.

■ **Jeux universitaires.** Edmonton sera en juillet prochain l'hôte des douzièmes Jeux universitaires mondiaux. Quatre mille cinq cents athlètes de quatre-vingt-cinq pays participeront aux compétitions. La plupart des installations sportives qui seront nécessaires ont été édifiées il y a cinq ans pour les Jeux du Commonwealth. Le stade d'athlétisme a cependant été agrandi pour pouvoir accueillir soixante et un mille spectateurs, au lieu de

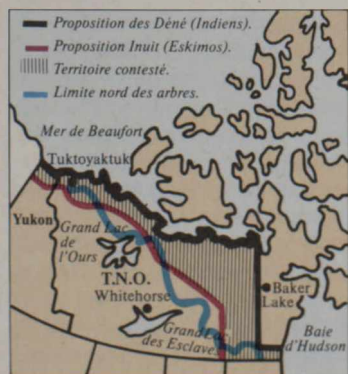
quarante-trois mille, et un centre omnisport a été construit sur le campus de l'université d'Alberta. La communication des résultats des épreuves sera informatisée. Un ordinateur situé dans le centre de la ville sera relié au tableau installé dans le stade d'athlétisme et à quatre-vingt-dix terminaux répartis en différents points de la ville. Ré-



Le centre d'Edmonton.

sultats, statistiques et commentaires seront mis en mémoire sur les lieux de la compétition et l'ordinateur sera programmé pour suivre les épreuves, donner les classements et fournir aux médias et au grand public des informations détaillées sur les athlètes. Capitale de l'Alberta, Edmonton (657 000 habitants) est l'une des villes les plus dynamiques du Canada. Elle doit surtout son expansion à l'exploitation du pétrole et du gaz naturel. Elle est aussi la principale porte du Nord et, en particulier, la plaque tournante de l'exploitation des sables bitumineux de l'Athabasca.

■ **Grand-Nord.** Le gouvernement canadien a accepté, en décembre dernier, le principe de la division des Territoires-du-Nord-Ouest en deux parties selon des lignes frontières à définir par les habitants, Indiens et Inuit (Eskimos). Les Terri-



toires-du-Nord-Ouest et le Yukon sont deux entités administratives constituées de l'immense zone continentale située au nord de quatre provinces (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan,

Manitoba) et de l'archipel arctique. Ils occupent au total plus de 3,8 millions de kilomètres carrés, soit 40 p. 100 de la superficie du territoire canadien, mais ils n'ont que soixante-sept mille habitants (0,28 p. 100 de la population canadienne). Chacun des deux territoires est administré par le gouvernement fédéral. Celui-ci y est représenté par un commissaire assisté d'un conseil législatif élu. Au cours des dernières années, un gouvernement responsable de fait a été instauré au Yukon, tandis que le statut des Territoires-du-Nord-Ouest est resté sans changement dans la perspective d'une partition. Dans l'esprit du gouvernement canadien, chacun des territoires se verra doté d'un statut de "quasi-province" avec une assemblée législative élue et un cabinet responsable devant elle. Ottawa pose comme condition à la partition la réalisation d'un accord entre Indiens et Inuit sur la ligne qui séparera les deux territoires à créer. Consultés l'année dernière par voie de référendum, les habitants des Territoires-du-Nord-Ouest se sont prononcés en majorité (56 %) pour la division, mais la moitié seulement des électeurs ont pris part à la consultation. Or les Indiens Déné et les Inuit revendiquent les uns et les autres le territoire qui va de la limite nord de la végétation arborescente au littoral arctique.

## ÉCONOMIE

■ **Aluminium.** La société nationale française Pechiney-Ugine-Kuhlmann a le projet d'installer au Québec une aluminerie dont la capacité serait de 220 000 tonnes d'aluminium à un premier stade et de 345 000 tonnes à plus long terme. Construite à Bécancour, ville de dix mille habitants située à proximité de la rive droite du Saint-Laurent et à égale distance de Montréal et de Québec, l'usine réclamerait un investissement de 1,5 milliard de dollars canadiens (environ 8 milliards de francs français). Sa construction donnerait du travail à mille deux cents personnes pendant trois ans et son exploitation occuperait huit cents personnes. Ce serait l'un des plus gros investissements qui aient été réalisés au Québec au cours des vingt derniè-

res années. En plus du marché financier, les gouvernements français, canadien et québécois participeraient au financement, d'une manière directe ou indirecte. Le Québec financerait, entre autres, le tarif préférentiel que l'Hydro-Québec, établissement public qui a le monopole de la distribution de l'électricité, consentirait à l'entreprise pendant cinq ans. Après une longue période de stagnation, le marché de l'aluminium paraît devoir reprendre, en particulier aux États-Unis, principal client des entreprises canadiennes.

## VARIÉTÉS

■ **Raymond Lévesque** a publié un recueil de poèmes, «Electrochocs», septième ouvrage d'un "chansonnier" qui est par ailleurs auteur de théâtre. C'est en 1944 que commence sa carrière. Il a dix-huit ans. Devenu chanteur et comédien, il travaille surtout pour la radio. Il part pour la France en 1954 en pensant y rester trois mois. Il y reste cinq ans. Saint-Germain-des-Prés, la bohème et... un



Raymond Lévesque.

coup de chance grâce à Eddie Barclay. Celui-ci lui fait connaître Eddie Constantine, qui interprète ses chansons. En 1959, il décide de passer quelques mois au Canada. Il ne le quitte plus. Il crée au Québec la première "boîte à chansons" et le groupe «les Boseaux». Il abandonne alors la chanson sentimentale pour des thèmes plus engagés et entame une double carrière de "chansonnier" et de compositeur. Aujourd'hui, certaines de ses chansons font partie du patrimoine culturel du Québec : «Bozo-les-culottes», «les Trot-

toirs », « Paulin », « Quand les hommes vivront d'amour ». Parmi ses interprètes, Cora Vaucaire, Jean Sablon, Bourvil, Pauline Julien, Robert Charlebois, Gilles Vignaux. Après trente-cinq ans de carrière, Lévesque continue de dire avec franchise son désir d'amour et de paix, sa révolte face à l'oppression et à la violence. « Electrochocs » est un cri de colère et de peine, peut-être plus fort que tout ce qu'a pu exprimer Lévesque jusqu'ici. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ **Jocelyn Bérubé** mène de front plusieurs carrières. Après avoir été trompettiste puis violoniste, il est devenu comédien et a joué avec « le Grand cirque quotidien », troupe des années soixante-dix qui révolutionna le théâtre québécois en y introduisant l'improvisation. Ten-



Jocelyn Bérubé.

né par le cinéma, il joue dans plusieurs films avant de tenir le rôle principal de « l'Homme à tout faire » de Micheline Lanctôt. On le retrouve à la scène, où il invite à revivre les veillées d'antan. Des violoneux à l'archet endiablé faisaient alors giguer, des heures durant, ou affolaient leur auditoire avec des contes transmis de génération en génération. Cette tradition orale a fait place à la télévision. Fasciné par la richesse d'un patrimoine qui risquait de disparaître avec les derniers conteurs, Bérubé est parti à la recherche des légendes. Le spectacle qu'il propose est en partie le fruit de cette longue recherche. L'engouement pour la musique folklorique l'a en effet conduit, à contre-courant, à s'éloigner d'un style trop passéiste. Tout en continuant à puiser ses thèmes dans la culture rurale, il introduit des rythmes et des sonorités plus moder-

nes, il laisse voir son goût du fantastique. Son premier album, « Nils en ville », est significatif de ce tournant. Très québécois d'inspiration, il se distingue de la musique traditionnelle par son atmosphère tragique et survoltée, son délire verbal et le rôle qu'y joue l'imaginaire. « La Bonne aventure », deuxième album, dont les thèmes restent l'oppression et la misère, entretient ce climat romantique. Le spectacle Bérubé est celui d'un homme orchestre. Il amuse et terrifie. Jouant du violon, de la trompette et du cor, il y ajoute des tours de prestidigitation. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

## LIVRES

■ « **Légendes indiennes du Canada** ». La pensée indienne prend volontiers une forme allégorique dont les légendes sont le mode d'expression privilégié. Elles disent le temps où « l'homme savait rendre visible le monde de l'invisible » et donnent à penser que l'imaginaire n'est peut-être que la face cachée du réel. Daniel Bertolino, connu en France par son émission « Caméra Stop », a travaillé pendant trois ans en collaboration avec des Indiens de l'Ontario et du Québec pour rassembler et mettre en scène douze légendes d'origine algonquienne, ojibway, micmac et montagnaise. Ces récits parlent d'un enfant qui devint rouge-gorge, d'un amoureux qui voulut suivre sa femme dans le domaine des esprits et y apprit la vie, d'un duel qui fit décou-



« Moowis, où est Moowis ? ».

vrir le mais. Mises en situation dans le cadre de vie traditionnel qui était encore, il y a quelques dizaines d'années, celui de la plupart des Indiens du Canada, ces légendes permettent de découvrir une société originale et d'apprécier la richesse symbolique et l'humanisme de sa culture. Le travail de Bertolino et de son équipe comprend

treize courts métrages et un album où chacune des légendes est racontée et expliquée dans une langue accessible aux enfants. Le livre est illustré de quelque cent-cinquante photographies en couleur issues de la série filmée. Il donne des informations sur la vie des Indiens du Canada et il est assorti d'une carte amusante. Le film « Pitchi, le rouge-gorge » a obtenu le prix Jeunesse-Unesco au festival de Munich. La série entière a été diffusée par Antenne 2. *Daniel Bertolino, « Légendes indiennes du Canada », 92 pages, Flammarion.*

■ **Anne Hébert** évoque un village imaginaire, Griffin Creek, battu des vents, entre cap Sec et cap Sauvagine, sur la côte gaspésienne du Québec. Autour d'une église baptiste, quelques maisons de bois où



Anne Hébert.

vivent, apparemment sans histoires, les descendants de loyalistes anglais ayant fui la Nouvelle-Angleterre en 1782 plutôt que d'être infidèles à la mère patrie en devenant citoyens des Etats-Unis d'Amérique. L'histoire est celle d'un été, celui de 1936, jusqu'au fatidique 31 août où deux adolescentes, cousines germaines, disparaissent. Les événements des deux mois qui précédèrent le drame sont racontés en six récits par ceux qui en furent les acteurs et les principaux témoins. On retrouve dans « les Fous de Bassan » un thème qui revient souvent dans l'œuvre d'Anne Hébert et lui donne dans doute son unité : celui de la mémoire faisant surgir des profondeurs des forces obscures et primitives qui s'insinuent d'une manière insidieuse dans la réalité quotidienne pour déferler en une brusque et inexorable violence qui fait voler les apparences en éclats. Elles agissent comme la marée montante qui paraît d'abord à peine marquer le sable qu'elle pénètre et qui, avant qu'on ait eu le temps de s'en aper-

cevoir, a déjà envahi toute la grève. Les forces naturelles auxquelles participent les habitants de Griffin Creek jouent un grand rôle : le vent sur cette terre corrodée de sel qui fait face à l'étendue marine est trop fort, les tempêtes trop violentes, les pluies trop torrentielles, les aubes où l'on glisse son corps dans les vagues trop exaltantes et trop belles pour ne pas tout brouiller au plus profond des êtres. La mer, destructrice et maternelle, lieu de mort et de renaissance, est inséparable des personnages du drame, sa voix et la leur sans cesse confondues. *Anne Hébert, « les Fous de Bassan » (prix Fémina 1982), 254 pages, Editions du Seuil.*

■ **Robert Lalonde**. Michel, treize ans, trouve une nouvelle naissance, celle de l'initiation sensuelle, dans la fréquentation des Indiens d'une réserve voisine. Son univers se déchire : sa famille, son village prennent la figure d'un clan tandis que lui-même accède aux joies de la nature et du sexe. « On n'a pas besoin, écrit l'auteur, de te fouiller, de te débroussailler, l'Indien, pour te connaître. Tu portes toutes tes fleurs et tous tes fruits sur toi. Tu es mille fois plus éblouissant qu'une grand-messe chantée en grégorien des grandes fêtes. Diamanté par ces rayons que tu lances dans toutes les directions, je crépite moi aussi comme un feu qui s'allume. Quelle joie de t'apercevoir dans la splendeur de ton air d'aller, de jouer avec toi le plus beau jeu du



Robert Lalonde.

monde : le jeu de l'innocence ». Né à Oka (Québec) en 1947, Lalonde s'était fait connaître avec « la Belle Épouvante », son premier roman. *Robert Lalonde, « le Dernier Été des Indiens », 160 pages, Éditions du Seuil. Prix Jean-Macé 1982 (Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente).*



## TECHNIQUES

■ **Câble transocéanique.** Téléglobe Canada, organisme public chargé des communications internationales, participe au projet qui consiste à poser à travers l'océan Pacifique un nouveau câble sous-marin reliant l'extrême sud-ouest du Cana-



da à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande (projet Anzcan). Le système de câbles Compac mis en service il y a vingt ans demande en effet à être relayé ; depuis 1974, il est utilisé à pleine capacité et, comme il n'existe pas de circuits de réserve, on a eu recours aux services de satellites. Le point d'atterrissage du câble en territoire canadien sera situé sur la côte occidentale de l'île Vancouver, près de Port-Alberni. De l'autre côté de l'océan Pacifique, le câble se divisera, à l'île Norfolk, en deux branches qui aboutiront à Sydney (Australie) et Auckland (Nouvelle-Zélande). Sa longueur totale sera de quinze mille kilomètres ; le coût du projet est évalué à 2,6 milliards de francs. La station canadienne de Port-Alberni sera reliée par faisceaux hertziens au terminal de Vancouver, puis à celui de Montréal, enfin aux câbles transatlantiques pour assurer l'interconnexion nécessaire à l'acheminement du trafic de transit entre le Pacifique et l'Europe. Le câble Anzcan aura une capacité de 1 840 circuits téléphoniques, soit vingt fois plus que la capacité du câble actuel. La section Port-Alberni-Hawaï (4 530 kilomètres) vient d'être posée et l'ensemble doit entrer en service à la fin de l'année prochaine.

■ **Anick C-3**, mis sur orbite en novembre dernier à partir de la navette *Columbia* de la Nasa, est le troisième satellite de la communication construit pour Télésat Cana-

da. Il a pris la suite des trois satellites Anik A lancés de 1972 à 1975, d'un satellite Anik B lancé en 1978 et d'Anik D-1 lancé en août 1982. En dépit du numéro qu'il porte, Anik C-3 est le premier satellite d'une nouvelle série de trois, Anik C-1 et Anik C-2 devant être lancés en 1983 et 1985. Ces engins spatiaux sont des satellites de grande puissance dotés de seize répondeurs (appareils qui reçoivent des signaux de la Terre sur une fréquence, les amplifient et les retransmettent au sol sur une autre fréquence) émettant dans les bandes de 14/12 gigahertz. Comme les fréquences des Anik C sont très éloignées de celles sur lesquelles émettent les systèmes de communications terrestres à ondes courtes, les stations terminales pourront être situées au cœur des agglomérations urbaines sans risques de brouillage. Anik C-3, maintenant en service, transmet des images de télévision de très bonne qualité à des stations terriennes ayant une antenne de 1 mètre de diamètre seulement. La durée de fonctionnement des satellites Anik C est estimée à huit ans.

## FAUNE

■ **Chasse aux phoques.** La campagne de chasse aux phoques s'est déroulée le mois dernier, comme chaque année, dans le golfe de Saint-Laurent et au large de Terre-Neuve, mais le Canada s'attend à rencontrer des difficultés pour vendre les peaux de phoques en Europe. En décembre 1982, en effet les ministres de l'environnement des États membres de la Communauté européenne ont adopté une résolution demandant à leurs gouvernements de « prendre toutes les mesures possibles, dans les limites de leur compétence nationale, pour arrêter l'importation des peaux de phoques du Groenland et de phoques à capuchon ». Ils ont convenus d'entreprendre une étude scientifique sur le point de savoir si l'abattage annuel de 180 000 jeunes phoques peut mettre les espèces en danger. Le gouvernement canadien soutient pour sa part que les phoques sont abattus dans des conditions normales et il rappelle que la chasse est réglementée d'une fa-

çon stricte. Des agents de pêches vont sur la banquise pour s'assurer que la réglementation est respectée. Le gouvernement fait valoir que la chasse aux phoques est une source de revenu importante pour des populations insulaires dont le niveau de vie est faible et qui ne pourraient guère trouver d'autres ressources. Enfin, il fait état des conclusions d'une étude impartiale selon laquelle la population des seuls phoques du Groenland compte au moins 1,5 million d'individus. Il propose enfin que soit établie une entente internationale sur l'étude et la gestion des stocks.

## ARTS

■ **Claude Vivier** est au nombre des plus brillants compositeurs canadiens contemporains. Élève de Gilles Tremblay, à Montréal, il a étudié en Europe avec Stockhausen puis il est allé découvrir à Bali les sonorités extrême-orientales. En 1973, il signe sa première composition vraiment personnelle, « Chants », pour sept voix. On trouve dans cette œuvre des éléments qui chez lui sont devenus des constantes : goût de la mélodie et importance accordée aux voix, en particulier aux timbres de femmes. Ces voix donnent aux compositions une



Claude Vivier.

ampleur quasi mystique qui n'est pas sans rappeler le chant grégorien. Vivier reconnaît d'ailleurs l'influence du christianisme sur son inspiration. Il raconte qu'enfant, c'est au cours d'une messe de Minuit qu'il « décida » d'être compositeur... Depuis peu, Vivier utilise les éditions de fréquences musicales. Dans « Lonely Child », il abandonne la référence harmonique pour travailler les masses sonores des spectres, qu'il exploite en fonction de leur « rugosité ». Ce terme, qui est

de lui, peut surprendre chez un musicien. Elle exprime bien la sensibilité de son style où l'émotion, physique et spirituelle, est toujours privilégiée. Nommé en 1981 « compositeur de l'année » par le Conseil canadien de la musique, Claude Vivier, qui vit à Paris, vient de terminer un opéra, « Marco Polo ». *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ **Lucienne Letondal**, qui se consacre à la poésie, a multiplié les récitals des deux côtés de l'Atlantique. En 1973, elle a donné vingt soirées poétiques au Théâtre de l'Œuvre. Pour le centenaire de Tristan Corbière, elle a été présente au festival d'Avignon. Elle a participé ensuite, à l'Olympia, au Festival international de la poésie. Très appréciée de Georges Brassens, elle a été plusieurs fois son invitée à la télévi-

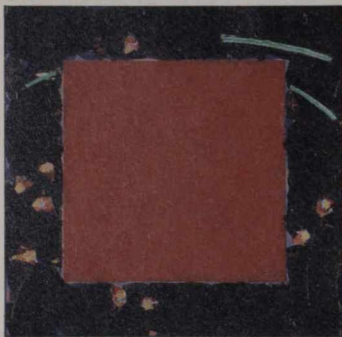


Lucienne Letondal.

sion française et, de 1978 à 1979, elle a produit avec lui l'émission « Pirouettes ». Attachée à faire connaître la poésie canadienne de langue française, elle donne un récitak en forme d'anthologie où elle présente des poètes contemporains et des poètes du siècle dernier : Jacques Brault, Paul Chamberland, Pierre Morency, Suzanne Paradis, Anne Hébert, Pierre Trottier, Émile Nelligan. La poésie, « ce sont des mots d'ailleurs qui ne nous concernent pas » disait Alexis Lefrançois. On est cependant séduit par ces œuvres intimes que la comédienne fait vivre avec sobriété, respectant leur densité et leur finesse. Accompagnée à la guitare classique, elle s'enchant et s'émeut tour à tour. Elle affectionne les œuvres courtes et cristallines qui requièrent une sensibilité à fleur de peau et une grande économie d'expression, comme ce poème de Jacques Godbout : « Feu vert, vieillard, passez... passée la vie, mourez ! ».

De petites pièces, sortes de chansons qui appartiennent à la culture populaire, égayent malicieusement un ensemble un peu sombre. Associations de syllabes disposées dans un ordre musical, elles n'ont de sens que par la diction. Lucienne Letondal s'amuse à leur donner un ton primesautier ou faussement émerveillé qui les anime. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

■ **Pierre Blanchette.** Alors que la mode est au figuratif, à l'expressivisme, au témoignage, en un mot à des œuvres qui trouvent leur signification hors d'elles-mêmes, il y a de l'honnêteté et du courage à peindre "abstrait", sagement et sans débordements, en suivant sa voie propre. C'est le cas du jeune artiste Pierre Blanchette (il est né au Québec, à Trois-Rivières, en 1953), qui a reçu un prix au Festival international de peinture de Cagnes-sur-Mer en 1980 et qui a ex-



Pierre Blanchette, Peinture 13.

posé l'hiver dernier à Paris, au Centre culturel canadien et à la galerie Regards. Dans toutes les toiles présentées, un carré est inscrit dans une forme carrée, celle du tableau. La démarche de Blanchette est "formaliste" en ce sens que l'œuvre vise à créer un espace plastique spécifique qui lui donne sa signification, mais elle n'est en rien "minimaliste". Un carré s'inscrit dans un carré; cependant, l'espace entre les deux – c'est-à-dire entre le motif principal et le bord du tableau – est loin d'être vide ou même neutre. Cet intervalle, hétérogène par son chromatisme et sa texture, s'oppose au carré central, généralement homogène; néanmoins, en tant qu'élément positif de la composition globale, il s'allie à lui. Il est habité d'une curieuse effervescence souterraine, qui finit par transparaitre grâce à l'émergence ça et là de parcelles ou d'éléments colorés et au travail de

la matière. Il faut remarquer aussi l'effet de décalage dû à la frange inégale et d'un chromatisme différent qui cerne le contour du carré; cela donne un très subtil effet de bascule du motif central. Cette peinture réfléchie et sobre n'a aucune sécheresse et retient même vivement la sensorialité du spectateur, en particulier par la beauté sombre (les bleus nuit), voire la somptuosité (les rouges) de certaines couleurs utilisées. *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

## IMAGES

■ **«Jouer sa vie».** Ce film décrit sur un ton volontiers polémique le monde des grands joueurs d'échecs. Gilles Carle et Camille Coudari, réalisateurs, le comparent à un western. Trois figures marquantes: Robert Fischer, Anatoly Karpov et Victor Kortchnoi. Ces trois hommes ont fait la popularité des échecs. Le film suit leurs carrières à travers les grands concours internationaux. Bandes d'actualités, commentaires et séquences filmées inédites sont faits pour montrer le «véritable visage» du jeu d'échecs, champ de bataille symbolique, mais dangereux, reflet des tensions entre l'Est et l'Ouest. Le personnage énigmatique de Fischer, l'Américain, continue à fasciner les amateurs. Il a été le premier occidental à entamer



Gilles Carle.

l'hégémonie soviétique de l'échiquier. En 1975 cependant, il refuse de défendre son titre de champion du monde. Il laisse Anatoly Karpov lui succéder et se réfugie dans l'anonymat. Les Soviétiques se voient alors confrontés au problème de la dissidence. Le film consacre de longues séquences aux championnats du monde de Merano, où s'est livré le duel dramatique entre Kortchnoi, dissident depuis le tournoi d'Amsterdam en 1974, et Karpov. La défaite transforme

Kortchnoi en Don Quichotte, héros solitaire ayant perdu la possibilité de se voir reconnaître le droit à la liberté. Une interview de Karpov sur la dissidence, une séance d'hypnotisme et des distributions de tracts en faveur de la famille de Kortchnoi émaillent le scénario mouvementé de ce tournoi, que les réalisateurs du film tiennent pour le symbole de la déviation dont le jeu d'échecs souffre aujourd'hui. *Produit par l'Office national du film.*

■ **«Les enfants de Soljenitsyne».** La France se prépare aux élections législatives de mars 1978. L'union de la gauche s'effrite. «L'Archipel du goulag» de Soljenitsyne étend son spectre sur l'Europe et chavire bon nombre d'intellectuels de gauche jusque-là convaincus de la légitimité du léninisme. Une campagne promotionnelle bien menée lance les "nouveaux philosophes". On parle d'euro-communisme et déjà on enterre l'orthodoxie marxiste. C'est alors qu'arrive, l'air faussement ignorant, un Australien de Montréal, Michael Rubbo. Il vient de faire un film sur Cuba et veut prendre le pouls politique de la France, de gauche de préférence. Il s'assure la complicité d'un journaliste québécois de Paris, Louis-Bernard Robitaille. Lancés sur une moto, tous deux commencent un film-enquête où ils sont à la fois acteurs et meneurs de jeu. Les interviews s'enchaînent sur un rythme souple et dynamique, sur fond de cafés, d'appartements cossus et de meetings. Les deux compères ne se livrent pas à une analyse, mais plutôt à une confrontation des opinions de philosophes (Jean Ellenstein, Bernard-Henri Lévy, Philippe Sollers), de journalistes (Jean Daniel, Gérard Chaliand), d'hommes politiques, d'hommes de la rue. Les perles abondent, par le fait du montage ironique de Rubbo, ou par la grâce des interviewés. *Vu au Centre culturel canadien, Paris; produit par l'Office national du film du Canada.*

■ **Evergon.** Un pseudonyme pour qui ne s'est jamais arrêté. Est-ce la maxime de ce photographe qui propose un univers étrange, fait de rêve, de sensualité et de fantasme, obtenu grâce à l'utilisation origina-

le des techniques les plus nouvelles? Un rôle essentiel est tenu dans son œuvre par le Polaroid utilisé dans les deux séries de travaux qu'il propose. «Rêves de mer» associe la photocopie à la photographie. Des photos teintées sont assemblées sous forme de collages et fixées sur une vitre de photocopieur. Des poissons, des coquillages, des pieuvres et autres



Evergon, James à la langue de poivre.

créatures sont mis sur le même plan que des silhouettes humaines, elles-mêmes photographiées à travers une plaque de plexiglas. Cette association crée une ambiance fantastique aux réminiscences mythologiques. «Les Géants de l'éphémère», une de ses dernières œuvres, reprend la technique de la photographie à travers une paroi transparente. Devenus "voyeurs", nous observons des corps dénudés, posés sur des draps froissés et fixés dans un mouvement éternel. Leur forme, étirée et écrasée, est devenue incertaine. Présentées grandeur nature, les photographies sont découpées en rectangles symétriques, d'où un effet d'écartèlement qui désacralise l'esthétisme raffiné du cadrage et des couleurs. Né en 1946 à Niagara-Falls (Ontario), professeur à l'université d'Ottawa, Evergon a été présent aux deux dernières Rencontres internationales de la photographie (Arles). *Vu au Centre culturel canadien, Paris.*

# Téledétection aérospatiale

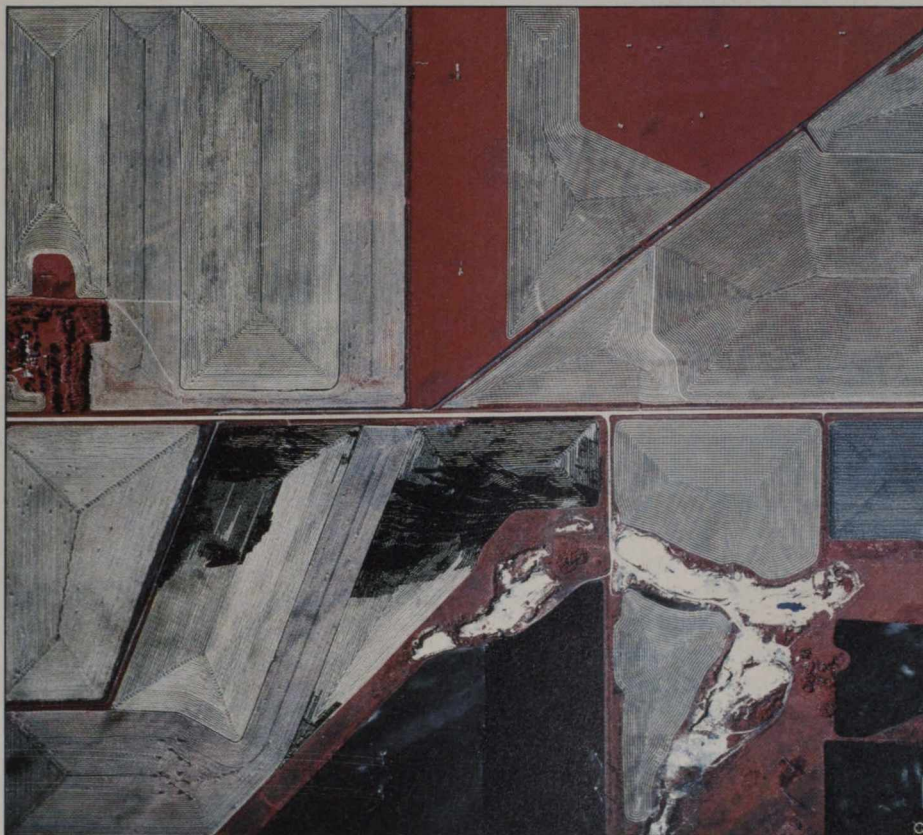
*Une technologie appropriée à l'immensité du territoire.*

**E**tudier la terre à distance, le véhicule de l'information étant le champ électromagnétique, tel est l'objet de la télédétection. Celle-ci est née avec l'essor que les appareils d'enregistrement électronique, ou capteurs, ont pris un peu avant 1970. Les caractéristiques de ces capteurs, très différentes de celles des capteurs photographiques, ont conduit à utiliser de nouvelles méthodes de traitement, mais c'est surtout la place croissante prise par les engins porteurs, en particulier les satellites, qui a été à la source du développement de la télédétection.

## Au-delà du visible

L'œil ne perçoit qu'une faible partie du spectre électromagnétique, la région "visible", et c'est dans cette région que travaillent les appareils photographiques. D'autres capteurs permettent d'obtenir des images au-delà du visible, dans l'ultra-violet, et en deçà, dans l'infrarouge proche ou thermique, ou en hyperfréquences. Il existe des films qui sont sensibles à l'infrarouge proche, mais surtout les capteurs électroniques tels que les *balayeurs* ou *scanners*, permettent d'obtenir des images dans l'ultra-violet, dans le visible, dans l'infrarouge proche et même dans l'infrarouge thermique, ce qu'aucun capteur photographique ne peut faire. Dans les hyperfréquences, on utilise des radars qui peuvent percer la couverture nuageuse.

Les données qui proviennent des satellites offrent une perspective élargie impossible à atteindre par d'autres moyens. Pour obtenir, en utilisant l'avion, l'équivalent d'une image unique prise par un satellite, il faudrait assembler une centaine d'images différentes. Et comme certaines d'entre elles auraient été prises à des moments différents de la journée, il serait très difficile de comparer avec précision toutes les parties du puzzle à reconstituer. De plus, s'il est vrai qu'un satellite peut passer un grand nombre de fois au-dessus d'une même zone de la Terre sans coût supplémentaire, on peut cependant avoir besoin de



Cadastre agricole dans la région de Stony Mountain (Manitoba).  
Photographie aérienne infrarouge en "fausses couleurs" prise à deux mille mètres d'altitude.

données plus fréquentes que ne le permet le cycle invariable des orbites d'un satellite. On utilise alors des données obtenues par avion, souvent en complément des données fournies par le satellite.

## Le traitement des données

Le Canada avait toutes les raisons de s'intéresser de près à la télédétection : son territoire est immense et difficile d'accès dans sa partie la plus septentrionale ; les ressources naturelles sont abondantes ; l'Arctique commence seulement d'être exploité. Seule la télédétection peut lui permettre d'obtenir une vue d'ensemble de son patrimoine de ressources renouvelables, de surveiller la façon dont ces ressources sont exploitées et reconstituées et de les gérer d'une façon rationnelle. Plus, sans doute, que

pour aucun autre pays, les techniques spatiales de télédétection sont précieuses pour le Canada.

Une programmation ambitieuse a été établie par le gouvernement fédéral par le truchement du Centre canadien de télédétection, organisme créé il y a une dizaine d'années qui dépend du ministère de l'énergie, des mines et des ressources. Par l'intermédiaire de ce Centre, le Canada reçoit, traite et diffuse les données recueillies par les satellites américains *Landsat*. Les données sont captées par deux stations terriennes, l'une située à Prince-Albert (Saskatchewan), l'autre à Shoe-Cove-Point (Terre-Neuve) (1).

1. Prince Albert, petite ville du nord de la province de Saskatchewan, occupe une position très continentale. Shoe-Cove-Point, au contraire, est, sur l'île de Terre-Neuve, l'un des points de la côte atlantique les plus avancés dans l'océan. Les deux stations sont distantes de trois mille cinq cents kilomètres.

## Télédétection aérospatiale

Le gouvernement fédéral a, en particulier, engagé le programme spatial dans une série de mesures qui doivent permettre à la section terrestre canadienne de recevoir les données de *Landsat-4*, quatrième satellite américain de télédétection lancé en juillet dernier. Premier d'une nouvelle génération de satellites, *Landsat-4* est équipé de deux instruments optiques à balayage mécanique qui couvrent un champ de 185 kilomètres, dont un scanner multispectral fonctionnant dans quatre bandes en visible et proche infrarouge, et surtout d'un second scanner qui dispose de sept bandes spectrales en visible et proche infrarouge ainsi qu'en infrarouge thermique. Des crédits importants ont été consacrés à la recherche pour l'élaboration de systèmes d'analyse capables de traiter les données supplémentaires qui seront fournies en grande quantité par *Landsat-4* et par son jumeau *Landsat-5* jusqu'à l'arrêt de ce dernier, prévu en 1988. Ces systèmes doivent permettre de combiner les données fournies par les *Landsat* avec des données d'autres sources, comme la Banque de données géographiques du Canada ou la Banque de données sur les sols. En effet, l'acquisition des données ne suffit pas. Il faut encore ramener ces immenses stocks d'information à des éléments que les gestionnaires des ressources puissent utiliser aisément. Le gouvernement canadien a aussi mis à l'étude l'adjonction de systèmes qui permettent de traiter les données provenant de la nouvelle génération de détecteurs qui seront bientôt emportés par *Spot-1*, premier satellite français de télédétection, ou par le *Mos-1* japonais (2).

### Le Centre de télédétection

Les activités du Centre canadien de télédétection sont réparties en cinq grandes divisions. La division des opérations par satellite reçoit, puis transforme en images et diffuse aux utilisateurs les données obtenues. La division des applications a pour tâche de mettre à l'essai de nouvelles méthodes et techniques de té-

lédétection applicables à la gestion des ressources, en collaboration avec les utilisateurs, notamment dans l'agriculture, la sylviculture, l'exploitation minière et la cartographie physique. Ainsi, une mission du Centre a été envoyée récemment au Mexique pour évaluer les performances de la technologie canadienne de télédétection quant à la gestion des forêts tropicales. La division des opérations aéroportées travaille en complément de la division des opérations par satellite. Grâce à ses avions équipés de détecteurs-ra-

ment par le Centre et par le gouvernement de la province de Nouvelle-Écosse dans le double dessein de développer les méthodologies propres à identifier les coupes forestières d'un an d'âge en utilisant les données numériques de *Landsat* et de mettre à jour les banques de données de l'inventaire des forêts en transférant, après numérisation, les données relatives aux coupes forestières au système d'information géographique canadien. La division de l'assistance aux utilisateurs, enfin, permet à ceux-ci de bénéfi-



Le site de Vancouver et Victoria. On distingue, grâce à la différence des couleurs, le delta du Fraser et la traînée des eaux de la rivière dans le détroit de Géorgie.

dar, optique et laser perfectionnés, elle est à même de fournir aux utilisateurs des données aériennes de grande qualité. Dans le cadre de la division de la recherche et du développement, les chercheurs travaillent à l'élaboration de nouvelles méthodes d'analyse des données, de nouveaux capteurs et autres systèmes d'acquisition des données. Le Centre a financé la conception et la réalisation d'instruments aéroportés dont plusieurs sont à la pointe de la technologie actuelle. Outre la recherche sur les capteurs, les scientifiques de la division effectuent des recherches sur les caractéristiques spectrales et spatiales des phénomènes naturels à observer, la végétation par exemple pour l'étude des forêts. En 1981, un projet a été mis sur pied conjointe-

ment par le Centre et d'obtenir les renseignements techniques dont ils ont besoin.

La plupart des provinces canadiennes sont au nombre des utilisateurs, alors même qu'elles se sont dotées de leur propre système de télédétection. Citons le Québec, qui a créé un service spécialisé dans le cadre de son ministère des terres et forêts ; l'Ontario, qui dispose de son Centre de télédétection ; les trois provinces des Prairies qui s'intéressent surtout aux cultures céréalières et la Colombie-Britannique à la gestion des forêts ; les trois provinces maritimes, qui ont créé en commun un Conseil de télédétection ; Terre-Neuve, enfin, qui est intéressée par l'étude des eaux froides par télédétection. ■

2. *Spot-1* et *Spot-2* doivent être lancés en octobre 1984 et octobre 1985. Le lancement de *Mos-1* est prévu en 1986.

# Les élections provinciales

## *Dix assemblées législatives, dix gouvernements.*

**D**ans cinq des dix provinces canadiennes, les sièges des assemblées législatives ont été renouvelés au cours de l'année dernière et, sauf dans un cas, les résultats des élections ont eu pour effet de maintenir au pouvoir les partis qui le détenaient déjà. Ces provinces ont maintenant des gouvernements conservateurs.

### Provinces et fédération

Terre-Neuve (562 000 hab.) a donné à son premier ministre, M. Brian Peckford, une majorité accrue : 44 sièges, au lieu de 33, sur 52 sièges. En Saskatchewan (957 000 hab.), M. Grant Devine a conquis le pouvoir sur le chef du Nouveau parti démocratique (tendance social-démocrate), M. Allan Blakeney, avec 57 sièges pour son parti, au lieu de 38, sur 64. Dans l'Île-du-Prince-Édouard (121 300 hab.), M. James Lee a remporté son premier succès électoral avec 22 sièges sur 32. Le Nouveau-Brunswick (689 000 hab.) a renforcé sa confiance à M. Richard Hatfield en donnant à son parti 39 sièges, au lieu de 30, sur 58. En Alberta (2,2 millions d'hab.), enfin, M. Peter Lougheed a obtenu pour son parti 95 p. 100 des sièges (75 sur 79) de l'assemblée provinciale.

Les électeurs canadiens sont souvent appelés aux urnes puisqu'ils interviennent à trois niveaux : municipal (conseils municipaux), provincial (assemblées législatives) et fédéral (Chambre des communes). De même que les dates des élections fédérales sont à la discrétion du premier ministre du Canada, celles des élections provinciales sont fixées par le premier ministre de la province.

Chacune des dix provinces canadiennes possède une assemblée législative élue au suffrage universel et un gouvernement qui est responsable devant elle. Selon les textes et les usages constitutionnels, la compétence des assemblées provinciales et des gouvernements provinciaux porte sur l'enseignement, l'ad-

ministration de la justice, les municipalités, les établissements pénitentiaires, les hôpitaux, les terres provinciales, les travaux publics de caractère local, les impôts directs provinciaux, la propriété et les droits civils. Le Parlement fédéral (Chambre des communes et Sénat) légifère « en vue de la paix, de l'ordre public et de la bonne administration du Canada sur toute matière ne tombant pas dans la catégorie des sujets que la Constitution attribue exclusivement aux assemblées provinciales » (1).

### Le premier ministre

La durée du mandat d'une assemblée législative provinciale ne peut excéder cinq ans, mais il est rare qu'une assemblée atteigne ce terme théorique. Tout premier ministre peut en effet déclencher des élections en cours de mandat et un premier ministre avisé ne le fait pas faute de dissoudre l'assemblée quand il le juge bon, c'est-à-dire au moment qui lui paraît le plus favorable à la victoire du parti qu'il dirige (2). En temps normal, il est procédé à des élections au cours de la quatrième année du mandat.

Le premier ministre d'une province a des responsabilités très étendues et il jouit d'une grande autorité. Du point de vue constitutionnel, parce que les textes et les usages attribuent aux provinces des compétences plus larges que ne le font la plupart des autres systèmes fédéraux. Sur le plan gouvernemental, parce

qu'il est responsable de son cabinet. Il choisit ses ministres parmi les députés de son parti. L'un d'eux vient-il à démissionner, il pourvoit à son remplacement. Sa propre démission entraîne, en revanche, celle de son cabinet. Il est devenu premier ministre en conséquence d'une double conjoncture politique. En premier lieu, il a été élu chef de son parti au cours d'un congrès spécial, dit de nomination. En second lieu, le parti dont il est

---

*Le système "à deux partis" forme la trame de la vie politique canadienne sur le plan provincial comme sur le plan fédéral. Cependant, une même étiquette (parti conservateur, parti libéral, etc.) peut désigner des réalités différentes sur l'un et l'autre plan, ne serait-ce qu'en raison de l'autonomie relative des partis provinciaux. D'autre part, les partis ayant vocation au pouvoir ne sont pas toujours, dans les provinces, le parti libéral et le parti conservateur, qui seuls ont jusqu'ici détenu le pouvoir à Ottawa. Dans les cinq provinces où l'on a voté en 1982, les partis conservateurs l'ont emporté trois fois sur des partis libéraux (Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick), une fois sur le Nouveau parti démocratique (social-démocrate ; Saskatchewan), une fois sur le Crédit social (droite populiste ; Alberta).*

---

le chef a obtenu aux élections la majorité des sièges de l'assemblée législative (ou la quasi-majorité : minorité telle que le gouvernement peut s'appuyer sur elle moyennant le soutien de quelques autres députés ; un gouvernement dans cette situation est dit "minoritaire"). Un seul parti est représenté au gouvernement : une raison de plus pour que le premier ministre soit vraiment le premier dans la province. ■

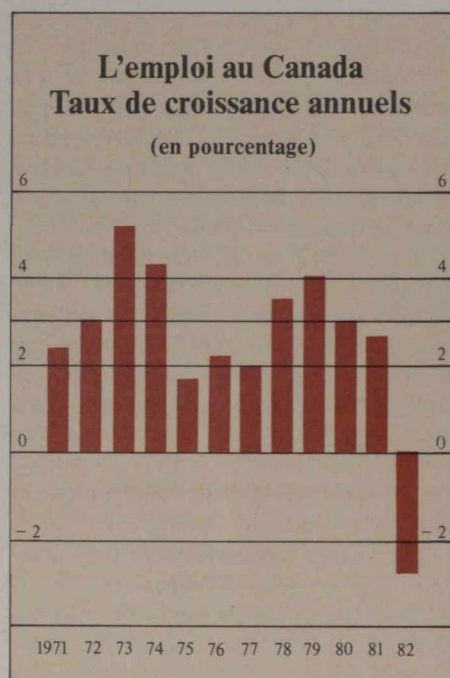
---

1. On citera, parmi les compétences fédérales, la défense nationale, les relations extérieures, le droit pénal, les naturalisations, les postes, la réglementation du commerce, les pêcheries, les banques, la monnaie, le mariage et le divorce. Le Parlement fédéral et les assemblées provinciales ont une compétence conjointe sur l'agriculture et l'immigration, la loi fédérale prévalant en cas d'incompatibilité.

2. C'est le lieutenant-gouverneur de la province (nommé par le gouverneur général du Canada) qui signe le décret de dissolution et fixe la date des élections, mais il ne peut agir qu'« en conseil », c'est-à-dire sur l'avis du premier ministre.

# La crise de l'emploi

*Un phénomène encore mal connu : le chômage de longue durée.*



**D**ans l'ensemble des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique, le cap des trente millions de chômeurs a été franchi au cours du deuxième semestre de 1982. Sauf au Japon, la situation de l'emploi s'est encore détériorée dans tous les pays de cette zone.

Au Canada, le taux de chômage des cinq dernières années a toujours été supérieur à 7,5 % (1). Après un recul en 1980, il a rapidement augmenté dans les derniers mois de 1981 et en 1982. A la fin de l'année dernière, il atteignait 12,5 %. Les provinces canadiennes les plus touchées par la montée du chômage ont été les plus riches et les plus industrielles, l'Ontario et l'Alberta - l'Ontario a perdu 221 000 emplois en 1982, soit presque la moitié des emplois perdus dans tout le Canada - mais c'est toujours dans les provinces de l'Atlantique que le taux de chômage est le plus élevé en valeur absolue et dans les provinces de l'ouest qu'il est le plus bas (2). Aucun groupe démographique n'a échappé aux effets de la crise économique. Cependant, les jeunes ont été particulièrement touchés, puisque le taux de chômage désaisonnalisé dépassait 20 %, en 1982, chez les actifs de quinze à vingt ans.

## La "concentration" du chômage

Le Conseil économique du Canada fait ressortir dans une étude récente l'importance de la "concentration" du chômage, facteur que les statistiques tendent à sous-évaluer, si l'on veut obtenir une vue exacte de la nature du phénomène (3). Les chiffres indiquent qu'en moyenne le chômage est de courte durée (2,2 mois en 1980), mais le Conseil

économique observe qu'il reste possible qu'il soit concentré pour une large part dans des périodes longues et il établit que ce sont les personnes qui subissent des périodes de chômage prolongées qui contribuent le plus au chômage global. Si, en effet, 4,9 % des périodes de chômage dépassaient six mois en 1980, ces périodes comptaient pour 20,6 % de l'ensemble du chômage et, plus révélateur encore, les séjours en chômage de plus de trois mois, bien que ne représentant la même année que 16,4 % de tous les séjours en chômage, comptaient pour 45 % de l'ensemble du chômage.

Cette concentration ne tiendrait-elle pas à l'hétérogénéité des demandeurs d'emploi ? Le comportement des travailleurs peut varier selon diverses caractéristiques, démographiques par exemple. On constate néanmoins une concentration significative du chômage dans les séjours de longue durée pour chacune des catégories démographiques. En fait, lorsqu'on tient compte d'autres caractéristiques des demandeurs d'emploi, on découvre toujours une concentration disproportionnée du chômage dans les longues périodes. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que, indépendamment de tout autre facteur, les chances de trouver un emploi diminuent à mesure que croît la durée du chômage, de sorte que les personnes qui sont sans emploi depuis longtemps semblent, plus que les autres demandeurs d'emploi, prisonnières du cercle vicieux du chômage. On peut, semble-t-il, conclure qu'un groupe assez limité de personnes sans emploi supporte une part très lourde du fardeau du chômage.

Après avoir montré que les périodes de chômage de longue durée jouent au Canada un rôle important dans la détermination du chômage total et du taux de chômage, le Conseil économique met en évidence la liaison entre l'importance des séjours en chômage de longue durée et l'état de la demande dans l'économie : la durée du chômage, en particulier quand elle dépasse trois mois, est un indicateur fiable de la rareté des emplois. En effet, la première conséquence d'une

1. Le taux de chômage a presque toujours été inférieur à 5,5 % au cours des années soixante.

2. Provinces de l'Atlantique : Terre-Neuve, Ile-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse. Provinces de l'Ouest : Prairies (Alberta, Saskatchewan, Manitoba) et Colombie-Britannique.

3. Pénuries et Carences : travailleurs qualifiés et emplois durant les années 80 ; 142 pages, Ottawa 1982.

diminution de la demande de main-d'œuvre est de limiter l'embauche, ce qui entraîne un accroissement de la durée moyenne du chômage. La réduction des effectifs, qui contribue à accroître l'incidence du chômage, ne vient que plus tard.

Le Conseil économique a évalué l'influence du cycle économique sur la durée du chômage en comparant les marchés du travail dans des provinces canadiennes où les taux de chômage sont très divers. Sous la réserve qu'il faudrait aussi tenir compte des disparités d'ordre structurel qui existent entre ces marchés, il a constaté des tendances très différentes dans les cinq grandes régions économiques du Canada (4). Ainsi 7% de tous les séjours en chômage au Québec dépassent six mois, ce qui représente 27% du chômage global dans cette province, alors que pour les Prairies les chiffres correspondants sont de 2% et de 10%. Une étude approfondie effectuée sur le marché du travail de Terre-Neuve, province qui connaît le plus fort taux de chômage, confirme que, dans les régions où les emplois sont déjà nombreux, le chômage de longue durée ne contribue que pour une faible part au chômage total alors que, dans les régions où les emplois sont déjà rares, le chômage de longue durée y contribue d'une façon disproportionnée.

### « Chercheurs inlassables » et « chômeurs découragés »

Cherchant à décrire avec le plus de précision possible les groupes de travailleurs canadiens les plus exposés au chômage, le Conseil économique a été conduit à se pencher sur le phénomène des sorties d'activité, l'identification des individus et des groupes victimes du chômage de longue durée étant très liée à une bonne perception de ce phénomène dont les statistiques du chômage ne rendent pas compte : elles ne comptabilisent pas les personnes qui ont renoncé à demander un emploi parce qu'elles ont perdu l'espoir d'en trouver un (5).

Or une forte proportion des séjours en chômage débouche, non pas sur un emploi, mais sur le retrait du marché du travail. Si toutes les périodes de chômage prenaient fin par des prises d'emploi, la

période moyenne de chômage serait beaucoup plus longue, ce que les chiffres montrent. En effet, en 1980, la durée du chômage pour les « chercheurs inlassables » (personnes qui demeurent en chômage jusqu'à ce qu'elles aient trouvé un emploi) a été de 4,5%, le double de la moyenne enregistrée dans les statistiques officielles où les sorties d'activité ne sont pas prises en compte. C'est dire l'importance du phénomène des retraits du marché du travail.

Cela est important pour la conduite des politiques de lutte contre le chômage. N'étant pas considérés comme chômeurs, les demandeurs d'emploi « découragés » compliquent l'application des

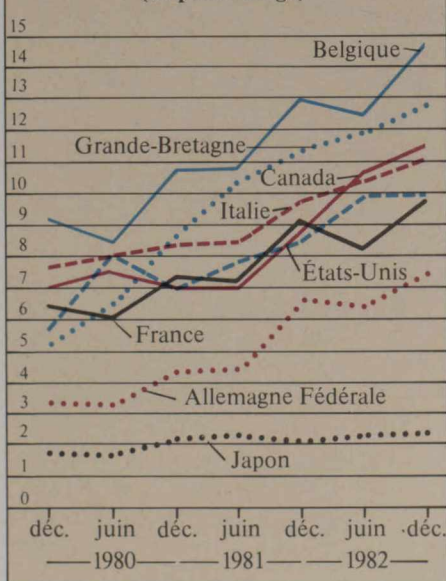
ploi découragés avait été ajouté au nombre officiel des chômeurs, le taux de chômage moyen se serait établi, en 1980, entre 8,4 et 9,4% au lieu de 7,5% de la population active.

Les données recueillies montrent d'autre part que, dans les provinces des Prairies, près des deux tiers des périodes de chômage aboutissent à des prises d'emploi alors que, dans les provinces de l'Atlantique, moins de la moitié des périodes de chômage aboutissent à un emploi. Les estimations élaborées par le Conseil économique font apparaître, comme on pouvait s'y attendre, que les abandons dus au découragement sont plus nombreux dans les régions où la structure de l'emploi est moins favorable.

Enfin, la prise en compte du découragement modifie l'incidence relative du chômage de longue durée au sein des divers groupes d'actifs. Ce sont surtout les femmes et les jeunes de moins de vingt ans que l'on rencontre dans la catégorie des demandeurs d'emploi découragés. Il en résulte, par exemple, que si l'on avait en 1980 tenu compte du chômage déguisé dû au découragement, les femmes auraient contribué au chômage global, non pas dans la proportion de 29% que donnent les statistiques officielles, mais de 42%, tandis que la contribution des hommes serait, à l'inverse, tombée de 71% à 58% (un peu au-dessous de leur proportion) de la population active.

Le Conseil économique estime donc que les mesures prises pour lutter contre le chômage de longue durée devraient tenir compte de l'effet de découragement, mais surtout il insiste pour que le chômage prolongé soit davantage pris en considération dans les programmes gouvernementaux de création d'emploi. Tout en reconnaissant que le gouvernement fédéral a consenti de gros efforts pour tenter de réduire le chômage et sans nier l'utilité des dispositions axées sur le court terme, le Conseil estime nécessaire de prendre des mesures particulières visant le chômage prolongé, ces mesures étant à son avis les plus aptes à abaisser le taux de chômage à long terme. Il observe que les chômeurs de longue durée sont assez peu nombreux et qu'il devrait donc être plus facile d'élaborer des programmes intensifs ayant des cibles bien circonscrites. Une telle initiative, ajoute-t-il, n'aurait pas seulement plus d'effet sur le taux de chômage, elle « répondrait aussi aux préoccupations des Canadiens en matière d'équité ».

### Évolution des taux de chômage par rapport à la population active (en pourcentage)



Source : OCDE.

politiques menées pour réduire le chômage, car ces « anciens chômeurs » réintègrent le marché du travail dès que la conjoncture paraît s'améliorer. Même si cette amélioration est réelle, le taux de chômage, en effet, peut fort bien ne pas baisser, en dépit de l'accroissement du nombre des emplois proposés.

La difficulté, cependant, est grande de mesurer la part du découragement dans les sorties d'activité. On peut soutenir que toutes les sorties résultent de décisions volontaires, indépendantes du marché du travail (se consacrer à sa famille, par exemple). À l'inverse, on peut imputer au découragement toutes les sorties d'activité. Les recherches faites par le Conseil économique montrent que, si le nombre des demandeurs d'em-

4. D'est en ouest : provinces de l'Atlantique, Québec, Ontario, provinces des Prairies, Colombie-Britannique.

5. Dans tous les pays, les statistiques du chômage ne prennent en compte que les demandeurs d'emploi.



La Société canadienne des postes a émis l'an dernier  
un feuillet de douze timbres sur le thème  
« le Canada vu par ses artistes ».  
Le feuillet porte la reproduction de douze tableaux  
illustrant les dix provinces et les deux territoires.



▲ **Yukon** : A.Y. Jackson, *La grande route près du lac de Kluane*. **Territoires-du-Nord-Ouest** : René Richard, *Le long du Grand Lac des Esclaves*. **Saskatchewan** : Dorothy Knowles, *Ombres brunâtres*. **Alberta** : Illingworth Kerr, *Village des prairies de grand matin*.

▲ **Québec** : Adrien Hébert, *Scène de rue à Montréal*. **Ile-du-Prince-Édouard** : Molly Lamb, *La plage de Tea-Hill*. **Ontario** : David Milne, *La maison de brique*. **Colombie-Britannique** : Joe Plaskett, *Les totems de Ninstints*.

▲ **Terre-Neuve** : Christopher Pratt, *Brise-lames*. **Nouvelle-Écosse** : Alex Colville, *Famille sous la pluie*. **Nouveau-Brunswick** : Bruno Bobak, *L'entrée du campus*. **Manitoba** : Lionel Lemoine Fitzgerald, *La maison du docteur Snider*.